

Patrimoine et Environnement s'invite à la campagne

Pour la première fois de son histoire, Patrimoine et Environnement a tenu son assemblée générale à Lyon à l'invitation de Patrimoine Rhônalpin (lire notre précédente édition). C'était l'occasion pour le bâtonnier Alain de la Bretesche, expert en matière de patrimoine et de défense de l'environnement, de prononcer un exposé sur le thème « Horizon 2012 : le patrimoine et les paysages dans le débat présidentiel », suivi d'un échange avec les représentants des associations qui avaient été nombreux à répondre à l'appel.

C'est sinon un discours de combat, au moins un appel à l'engagement militant, qu'a

prononcé le bâtonnier Alain de la Bretesche à l'occasion de cette assemblée générale décentralisée de Patrimoine et Environnement devant un auditoire qui essayait pratiquement les plâtres de la toute nouvelle salle des associations de la mairie annexe de Lyon 5^e, dans le Vieux-Lyon.

L'orateur a ainsi ouvert son intervention sur un constat, pas le sien, mais celui puisé dans le dernier rapport du médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye, qui dresse le portrait d'une France au bord de la crise de nerfs avec « la généralisation d'un désespoir ».

A partir de ce constat quasi apocalyptique dans lequel « le rien succède au tout », Alain de la Bretesche veut voir dans l'arrivée massive de la doctrine de l'écologie politique qui s'est invitée aux débats de la campagne de l'élection présidentielle de 2007 pour aboutir à la naissance du Grenelle de l'environnement – « 240 articles (un décret signé) et 600 h de débats au Parlement », une sorte de bouée de sauvetage à laquelle pourrait se raccrocher une partie de l'opinion publique pour tenter de sortir la tête hors de l'eau. Et pourtant, déplore le bâtonnier de la Bretesche, le monde associatif a plutôt mal vécu ce Grenelle parce que n'ayant pas accès au droit à la parole, il s'est senti exclu.

Kléber Rossillon, président de Patrimoine et Environnement, et le bâtonnier Alain de la Bretesche



© YVES NEPROLES

Autant donc ne pas réitérer ce rendez-vous manqué du monde associatif avec celui des politiques, et prendre part au débat de l'élection présidentielle de 2012 déjà largement amorcé.

Sur ce front, celui du patrimoine et de l'environnement, l'orateur a voulu poser des jalons à travers des axes de communication et d'action bien définis d'entrée de jeu : une volonté fédérative, se positionner en tant qu'acteurs de la transformation des paysages, mais aussi de la conservation.

Tourisme culturel et développement économique

Pour atteindre ces buts, il convient naturellement de s'en donner les moyens et de se doter d'outils performants : d'abord, renforcer concrètement, et donc financièrement, le monde associatif afin de pouvoir peser dans le débat, notamment au moment des élections législatives ; faire taire les différences ; en appeler aux corps intermédiaires indispensables ; rééquilibrer les dotations « 21 M€ sur la ligne de l'enseignement 1,130 M€ pour France Nature Environnement » ; restaurer la vie associative, notamment en renouvelant ses générations.

Loin d'un catalogue à la Prévert, les propositions d'action livrées par Alain de la Bretesche visent à aboutir à un inversement d'une certaine logique : ainsi convient-il d'opposer un urbanisme de normes à un urbanisme de projets à l'heure où bon an, mal an, la ville grignote

quelque 66 000 ha sur la campagne. Et l'orateur de souligner le rôle primordial du Parlement qui a retrouvé une partie de ses prérogatives à l'heure où est entamée la cinquième réforme du code de l'urbanisme en cinq ans, les associations doivent devenir un acteur majeur de la conservation qui doit être comprise comme une source de progrès économique et social plutôt que comme une force de création de ghettos.

Et Alain de la Bretesche de conclure sur plusieurs idées forces : les associations du monde du patrimoine et de l'environnement sont des conservateurs d'identité, le bâti ancien a de l'avenir, il convient encore davantage de développer le tourisme culturel afin de participer activement au développement économique.

Le temps de cette intervention, Alain de la Bretesche a donc montré avec talent que le débat entre nature et culture ne constitue pas seulement un thème de dissertation à l'usage des lycées mais portait les germes d'un réel engagement politique, au sens le plus large du terme, dans lequel doit s'engager le monde associatif, prônant un « lobbying » actif en ce domaine à l'heure où s'approchent des échéances électorales majeures. A l'issue de cet exposé, l'auditoire a pu se mêler à ce débat, l'occasion pour nombre d'intervenants d'exposer leurs arguments et de faire partager leurs propres expériences.

FS

Patrimoine et Environnement

Reconnue d'utilité publique, la fédération Patrimoine-Environnement a comme objectifs de :

Regrouper les associations qui, sur l'ensemble du territoire français, se consacrent à la sauvegarde et à la valorisation d'un patrimoine bâti, de l'environnement et du cadre de vie ;

Conseiller et aider leurs responsables à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien et soutenir leurs initiatives ;

Porter la voix des associations du patrimoine au sein de différentes instances notamment : la Réunion nationale des associations de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager, la COFAC, coordination des fédérations des associations de culture et de communication ;

Informersur l'actualité du patrimoine et mettre à disposition des associations membres le site Internet afin qu'elles puissent se faire connaître et communiquer au-delà de leur sphère locale ;

Sensibiliser le public au patrimoine protégé ;

Constituer un annuaire des associations du patrimoine et des paysages consultable sur Internet.

www.associations-patrimoine.org